



SCIENCES PO STRASBOURG

Les étudiants de M2 « Etudes Européens »

PROGRAMME

L'initiative Citoyenne Européenne : un outil de participation directe du citoyen ?

Vendredi 11 janvier 2013

9:30h-13h

Comité économique et social européen (CESE)
2, Rue Van Maerlant, Bruxelles, salle VM3

Mot de bienvenue délivré par, par **M. Henri Malosse**, président du groupe des employeurs,
Comité économique et social européen

La conférence s'articulera autour des deux questions suivantes :

- **ICE : pourquoi un tel outil ?**
Les origines, le rôle de PE et de la société civile dans l'émergence de cet outil.
- **La mise en œuvre de l'ICE**
L'influence des différentes parties prenantes (PE, Commission et les groupes d'intérêts) dans les campagnes de l'ICE : le rôle des citoyens dans le processus de mise en œuvre.

Modération : **Mme Dorota Szeligowska**, *Doctorante en théorie politique « Central European University » Budapest, spécialiste sur les questions de l'ICE*

Avec :

Tony Venables, *directeur de European Citizen Action Service*

Luca Copetti, *représentant du comité citoyen de l'initiative Fraternité 2020*

Charlotte Rive, *responsable des affaires institutionnelles et générales au secrétariat général de la commission européenne*

Un large temps de débat sera prévu pour permettre échange et interactions entre le public et les intervenants



Afin de fêter les 20 ans de l'introduction de la citoyenneté européenne dans le traité de Maastricht, l'Union européenne a choisi de faire du citoyen le thème central de l'année 2013. L'initiative citoyenne européenne (ICE), nouvelle procédure de participation directe à l'élaboration des politiques communautaires instaurée par le Traité de Lisbonne, s'inscrit parfaitement dans cette démarche. Elle répond également au problème d'un déficit démocratique de L'Union européenne. Entrée en vigueur en avril 2012, ICE consiste dans la possibilité pour un million de citoyens européens, en provenance d'un quart des Etats membres, d'inviter la Commission européenne à faire une proposition sur un sujet particulier. Ainsi, les citoyens européens se voient accordés, dans un esprit de démocratie participative, le rôle d'un quatrième pouvoir au niveau européen. Néanmoins, sa mise en œuvre relève d'une procédure longue et complexe (7 étapes à réaliser sur environ 18 mois ; expertise juridique nécessaire à son aboutissement). Ainsi, notre conférence s'articulera autour du paradoxe révélé par des recherches portant sur ce sujet : bien qu'étant un outil de participation directe des citoyens, sa mise en place requiert l'intervention de groupes d'intérêt capables d'organiser d'importantes campagnes de communication et le recueil du million de signatures nécessaires.